DISCOURS

PRONONCÉ

PAR P. C. L. BAUDIN,

Député par le Département des Ardennes, Président de la Convention nationale.

EN EXÉCUTION DU DÉCRET DU 10 VENDÉMIAIRE.

Dans la séance du 11 du même mois, 3 Octobre (vieux style), *à l'occasion de la Fête funèbre célébrée en l'honneur des Députés morts victimes de la tyrannie;*

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Le jour de la vertu succède enfin au jour affreux du crime. Nos infortunés collègues, immolés à la fureur des tyrans, vont recevoir, dans cette enceinte, où l'on osa les proscrire, le tribut de regrets que nous devons à leur mémoire. Quels gages plus certains de tranquillité la Convention nationale peut-elle donner à ceux qui nourrissent ou qui manifestent des inquiétudes sur le retour du régime désastreux de la terreur, que de consacrer cette journée à rendre des honneurs à ces hommes immortels, qui furent ses plus courageux adversaires & ses plus illustres

victimes ! Que le ſouvenir récent des forfaits de la tyrannie excite une juſte horreur, c'eſt un ſentiment que vous partagez, Repréſentans du peuple, loin de ſonger à l'affaiblir : diſons mieux, vous le conſacrez aujourd'hui par une cérémonie plus impoſante que ne le feroient vos décrets, vous donnez à ce ſentiment un caractère en quelque ſorte religieux ; & quand vous vous déclarez avec tant de ſolennité contre les aſſaſſins du 3 octobre 1793, quel homme de bonne foi pourra ſoupçonner que leurs maximes abominables reprendront une funeſte influence? Quoi! lorſque vous venez d'oppoſer tant de ſageſſe à tant d'emportement, lorſque vous mêlez ſans ceſſe le langage paternel de la perſuaſion à la voix de l'autorité qui vous appartient, lorſque vous n'uſez qu'avec tant de circonſpection des pouvoirs qui vous ſont confiés, & que vous bornez leur exercice au maintien indiſpenſable de la tranquillité publique, le ſpectre du terroriſme ſeroit évoqué du tombeau des monſtres avec leſquels il fut enſeveli! l'on vous attribueroit le deſſein de lui donner une vie nouvelle, &, à l'aide de ces alarmes trop facilement adoptées par des hommes faibles, on auroit enfin trouvé des prétextes pour juſtifier la réſiſtance ! Hier encore, la Convention nationale a forcé de rames pour hater de quelques jours l'entrée du vaiſſeau de la République dans le port conſtitutionnel ; & l'on ne ſeroit pas déſabuſé de la crainte chimérique d'un pouvoir révolutionnaire prêt à ſe ſignaler par de nouveaux excès ! La juſte indignation qu'excitent dix-huit mois d'anarchie auroit-elle donc fait oublier quatorze ſiècles de deſpotiſme? Les pages enſanglantées de l'hiſtoire ſont-elles arrachées ? Les cruautés de *Louis XI*, les maſſacres de *Charles IX*, le miniſtère ſiniſtre de *Richelieu*, les déſaſtres du règne de *Charles VI*, ſont-ils des chimères ? Quelques démagogues féroces nous ont opprimés, ils ont arroſé de ſang la terre de la liberté ;

vouons-les à l'exécration qu'ils meritent : mais soixante-sept rois ne nous ont-ils pas enfin désabusés de notre aveuglement ? Voudrons-nous encore que la nation française, quand ils auront épuisé sur elle leur vengeance, redevienne, sous leur joug, la proie d'une maîtresse ou le jouet d'un favori ?

L'eussiez-vous souffert, magnanimes défenseurs de la liberté, vous dont nous pleurons aujourd'hui la perte ? Vous aviez concouru, comme nous, à l'abolition de la royauté ; que n'avez vous pu terrasser avec nous le monstre sur lequel nous avons vengé le coup meurtrier qu'il vous porta, & que ne pouvez-vous encore partager notre vigilance & seconder nos efforts dirigés également contre tout audacieux qui tentera de relever l'étendard de la terreur ou les enseignes de la monarchie !

Au milieu des premiers orages qui avoient, dès l'origine de la révolution, signalé l'explosion de la liberté, & parmi tant de patriotes célèbres qui se déclaroient pour elle, un homme s'étoit distingué par l'élévation de son génie comme par la force de son talent, tous les regards s'étoient fixés sur lui, & ses ennemis les plus acharnés grossissoient la foule de ses admirateurs. Il mourut à la fleur de son âge & au plus haut degré de sa gloire. Laissons à l'histoire & à la postérité le soin de fixer le rang qui lui appartient dans l'opinion. A peine étoit-il expiré, qu'un avorton s'élança pour se saisir de sa dépouille & succeder à sa renommée. Tant que vecut Mirabeau, Robespierre resta confondu dans la foule des députés attachés à la cause populaire : il osa croire qu'après la mort de cet athlète il n'avoit plus de supérieur. Ce délire de sa présomption n'étoit pas un mystère, il lui fut reproché avec dérision dans le sein même du sénat. Tout concurrent devenoit à ses yeux un ennemi mortel. L'assemblée constituante alloit disparoître, & se débarrasser de beaucoup d'hommes

qui l'éclipsoient avec trop de facilité pour qu'on pût établir entre eux & lui de comparaison. L'attention publique se dirigeoit au dehors sur Brissot qui, déja connu par des ouvrages trop décriés de l'aristocratie pour ne lui pas être redoutables, avoit achevé de la soulever contre lui par sa pétition signée sur l'autel de la patrie en faveur de l'établissement du gouvernement républicain. Sa réputation le précédoit à l'Assemblée législative où elle le porta; & tandis qu'il y devenoit l'objet de l'effroi comme de l'horreur de la cour, un autre monarque lui juroit ailleurs la haine la plus implacable. Le théatre du combat fut une société fameuse par les services qu'elle rendit d'abord à la liberté, comme par les excès auxquels elle fut depuis entraînée, & qui devoient amener sa chute.

L'assemblée législative commençoit ses travaux; & je dois cette justice à mes anciens collègues, que beaucoup d'entre eux, dignes par des vertus & des lumières de représenter la nation, étoient attachés à la constitution non parce qu'elle étoit monarchique, mais à la monarchie parce qu'elle étoit constitutionnelle. On doit respecter le scrupule qui les lioit à leurs sermens, & les plaindre de n'avoir pas assez senti que le premier de tous étoit de vivre libres, & que la constitution même le plaçoit avant celui de la maintenir.

A côté de ces hommes purs & de bonne foi, des amis inquiets de la liberté, dont quelques-uns même avoient ouvertement pris le caractère de tribuns, précipitoient quelquefois leur marche vers un meilleur ordre de choses. Leur ardeur formoit, avec la circonspection des premiers, un contraste qui, dans une assemblée nombreuse & dans les agitations d'une révolution, devoit amener les défiances réciproques & créer une division de partis. Dans ce choc qui devenoit inévitable, on ne tarda pas à distinguer ces orateurs arrivés des rives de la Gironde, & à

qui leur éloquence, comme leur conduite, assignoit un rang supérieur. Ils s'étoient prononcés énergiquement pour les droits du peuple; ils savoient les défendre avec courage, & au besoin avec véhémence, mais non pas avec emportement. Les coups qu'ils portoient étoient d'autant plus surs qu'ils étoient mesurés, & la conscience de leurs forces les rendoit étrangers à ces fureurs qui n'appartiennent qu'à la médiocrité.

Les trahisons de la cour préparoient la chute du trône; il s'écroula par les efforts même qu'elle avoit faits pour en recouvrer les monstrueuses prérogatives.

Quelle leçon pour le peuple français & pour nous-mêmes, Citoyens collègues! Sans nous arrêter à tant d'autres causes qui devoient entraîner la ruine de la constitution de 1791 par les élémens même dont elle se composoit, n'est-il pas évident qu'elle devoit périr quand des deux pouvoirs principaux formés par elle, l'un étoit trop faible pour la soutenir, & l'autre conspiroit pour la renverser! Patriotes qui venez d'accepter la constitution républicaine, pourriez vous douter, d'après cet exemple, que sa durée ne dépende sur-tout des premières impulsions qui feront naître les habitudes si nécessaires à contracter dès l'origine, & comment auriez vous pu méconnoître combien il importoit, dans la formation du corps législatif, de fixer votre choix sur les fondateurs de la République? O vous, qui que vous soyez, à qui le peuple vient de confier l'importante fonction de nommer ceux qui doivent le représenter, les destinées de la France sont entre vos mains! puissiez-vous ne jamais perdre de vue que son bonheur & sa liberté vont dépendre de votre fidélité à ne lui donner que des législateurs républicains! Et vous qui serez chargés de la fonction non moins redoutable d'appeler au timon de l'État, au directoire

exécutif, ceux auxquels feront remis de fi grands pouvoirs & de fi précieux intérêts, héfiterez-vous de croire que le premier de tous les titres qui doivent fixer votre fuffrage fur ceux que vous défignerez, ne foit un attachement éprouvé pour la République ? En vain m'alleguerez-vous des qualités brillantes, une haute capacité, une réputation diftinguée : Céfar étoit un homme fupérieur, & n'en devint pas moins un tyran ; Cromwel uniffoit la valeur au génie, & il fut ufurpateur. Loin de moi la penfée qu'il faille chercher dans la fange de la démagogie de l'ignorance & du crime, les foutiens du nouveau gouvernement ; mais gardons-nous de croire auffi que ce foit au fein de l'intrigue & des délices que fe foient formés les hommes vraiment dignes de porter un fardeau qui fuppofe la longue habitude de toutes les vertus.

Qu'on ne m'accufe pas, Citoyens repréfentans, de perdre de vue mon fujet. Ce que j'ofe vous dire avec quelle force ne vous l'auroient pas fait entendre ces républicains zélés qui foupiroient ardemment pour l'établiffement du gouvernement populaire, & qui luttèrent avec tant de courage contre les factieux ennemis de tout ordre durable !

Le tocfin du 10 août fe faifoit entendre, & la foudre de l'artillerie grondoit autour de la Repréfentation nationale. Voyez avec quelle intrépidité Guadet, Vergniaux, Genfonné, partagent les périls de cette journée ! Quelle contenance majeftueufe, quelle férénité! & en même-temps quelle fageffe dans les mefures qu'ils propofent de concert avec Briffot, Lafource, Condorcet ! Avec quelle rapidité les décrets fe fuccèdent, avec quelle précifion ils font rédigés ! L'Affemblée légiflative vous fut redevable, hommes auffi prudens que courageux, de l'avoir préfervé de deux écueils contre lefquels la pouffoient indifcrétement des patriotes dépourvus de

ce discernement exquis auquel il étoit si facile de reconnoître tout ce qui partoit de vous. On proposoit *de prononcer la déchéance*, c'étoit un moyen indiqué par la constitution : mais ses rédacteurs l'avoient prudemment laissée muette sur la question de savoir de quelle autorité devoit émaner un jugement de cette importance. Supposé même que la compétence très-vraisemblable du corps législatif ne lui fût pas contestée, on tomboit dans la régence, c'est-à-dire dans les troubles d'une minorité, & l'on se livroit à la faction d'Orléans : on manquoit encore une fois l'occasion de fonder enfin la République. D'autres insinuoient que *l'assemblée devoit se déclarer constituante*, c'est-à-dire usurpatrice d'un pouvoir qui bientôt auroit été méconnu. A ces suggestions téméraires, un conseil de sages substitue l'unique remède efficace, *la convocation d'une Convention nationale.*

Cependant des factieux s'emparent de la révolution qui venoit de s'opérer ; ils la défigurent & la déshonorent. Une commune à-la-fois insolente & homicide, s'arroge l'autorité nationale. Ce ne fut pas assez pour elle d'avoir ordonné ces massacres dont on ne peut parler sans frémir, & dont l'Assemblée législative essaya vainement de réprimer le cours (*) : Robespierre n'est pas rassasié de sang ; il veut le voir couler encore. Il vient à la barre dicter des ordres, redigés en forme de pétition, pour l'établissement d'un tribunal extraordinaire. On le renvoie à la commission des vingt-un. Ceux qui la composoient lui résistent ; il s'emporte : *Eh ! bien*, s'écrie-t-il, *le peuple se vengera lui-même de ses ennemis.* — *Quand vous aurez obtenu*, lui répond Vergniaux,

(*) Des commissaires furent envoyés aux prisons ; leur autorité fut méconnue. C'étoient les représentans Dussaulx & Audrein, tous deux membres de l'Assemblée législative, & depuis de la Convention.

le tribunal que vous demandez, je n'en tiendrai pas moins pour assassinés ceux dont il aura fait tomber la tête. [illegible] juste & sensible, cette parole ne fut jamais pardonnée : c'est elle qui te coûta la vie.

C'est sous ces lugubres auspices, c'est au milieu de ces horreurs, que la Convention nationale commence sa pénible carrière. L'invasion du territoire par les armées étrangères, la dissension entre les ministres, la lutte des factions qui s'agitent, tout concourt à transformer le sanctuaire paisible des lois en un théatre de dissensions orageuses. Cette chaleur si naturelle & si légitime quand on défend les droits sacrés du peuple, mais qui se concilie si bien avec les égards & la décence, & mieux encore avec la cordialité, dégénéra bientôt en animosité, & prit le caractère funeste de l'inimitié personnelle ; la seule diversité des routes dans lesquelles s'engagèrent tant d'hommes qui tendoient au même bût, fit naître entre eux la défiance, aigrit les soupçons, & prépara ce triste déchirement après lequel un corps de législateurs honorés du même caractére, investis des mêmes pouvoirs, chargés de la même mission, ne présentoit trop souvent que le spectacle de deux armées ennemies.

Le combat s'engageoit en effet de plus en plus, & chaque jour il devenoit plus violent. Loin de moi la pensée d'en indiquer le sujet, & d'en retracer les détails : que ne m'est-il donné plutôt d'en effacer à jamais le trop affligeant souvenir ! & qu'on ne croie pas qu'il fut question du vœu individuel de ceux que nous pleurons aujourd'hui, sur des questions dont on voulut faire la pierre de touche du patriotisme. Incapables qu'ils étoient d'obéir à d'autre voix qu'à celle de leur conscience, ni de former aucune coalition, ils avoient été partagés d'avis sur ces questions trop fameuses : aussi n'étoit-ce là qu'un vain prétexte. Le véritable crime, le crime irrémissible, étoit d'avoir voulu la prompte organisation de la République, quand Robespierre aspiroit à la dictature :

d'avoir démêlé dans l'ame ſombre du tyran la ſoif du pouvoir dont il étoit dévoré; d'avoir irrité ſon orgueil par leurs talens dont il ne pouvoit ſupporter l'éclat; d'avoir enfin courageuſement publié les vérités qu'il importe au peuple de connoître, au lieu de l'égarer par de baſſes flatteries.

Auguſte vérité! telle eſt donc ta deſtinée parmi les hommes! L'oreille des peuples, comme celle des rois, s'offenſe de tes ſages conſeils; & celui qui riſque de s'en rendre l'organe, ſe dévoue à devenir importun, ſi bientôt il n'eſt accuſé de trahiſon. Mais plus juſte que les rois, qui veulent que ſans ceſſe on les adule, le peuple ſe déſabuſe à la longue, & paſſe de l'enthouſiaſme à l'indignation contre ceux qui l'avoient trompé.

Comment ceux-mêmes qui en ont été témoins conçoivent-ils que Robeſpierre ait pu lui en impoſer ſi long-temps! La popularité ne ſe trouvoit ni dans ſon langage, ni dans ſes manières; ſes diſcours éternellement polémiques, toujours vagues & ſouvent prolixes, n'avoient ni un but aſſez ſenſible, ni des réſultats aſſez frappans, ni des applications aſſez prochaines pour ſéduire le peuple: que lui donnoit-il? le ſpectacle des échafauds ſur lesquels il traînoit ſes propres ennemis, en les donnant pour ennemis du peuple.

Quoi! c'eſt à ce titre que vous y fûtes conduits, vous ſes repréſentans & ſes intrépides ſoutiens, vous qui n'euſſiez trouvé d'aſile dans aucun pays gouverné par des rois, vous qui d'avance aviez préparé la République, vous qui la regardiez comme le terme de vos vœux & la ſource intariſſable du bonheur des Français! Ce temple des lois, où tant de fois vous aviez fait retentir la voix du patriotiſme, ce même temple où nous ſommes, ſe transforme tout-à-coup en une priſon; les portes en ſont fermées pour entendre votre accuſateur. Déjà vous étiez captifs; un premier forfait vous avoit ravi votre

liberté: il étoit trop important de vous éloigner, & il vous eût été trop facile de confondre l'audace du calomniateur. Quel regard ſiniſtre préſage qu'il va diſtiller le poiſon ! Il le vomit à grands flots ; & quand il eſſaie de vous flétrir, c'eſt ſur ſa propre tête qu'il appelle l'ignominie. Laiſſez au tyran auquel il rend ce honteux ſervice, le ſoin de vous venger : il ſaura bien lui faire ſentir que celui qui s'eſt une fois vendu, doit à jamais ramper en eſclave. Le jour viendra qu'à cette même tribune, où s'avilit celui qui prête contre vous ſa voix au menſonge, il eſſuiera les humiliations que lui réſerve le maître qu'il s'eſt donné.

D'autres ſuppôts du crime vont ſuccéder au dénonciateur ; l'innocence eſt traînée devant une horde de brigands endurcis ; ils ſont aſſis ſur le trône de la juſtice ; ils prononcent ſes oracles, ils diſpoſent de ſon glâive ; & ſans pâlir, ſans friſſonner, ſans héſiter, leur bouche impure ſe réſout à répéter, comme des jugemens, les ordres ſanguinaires qui leur ſont dictés! Ah! du moins les muets du ſerrail ſe bornent-ils à prêter leurs mains aux meurtres qui leur ſont preſcrits ; ils ſont privés de l'organe par lequel des juges aſſaſſins, chez une nation policée, s'approprient les fureurs d'un deſpote. L'heure fatale eſt arrivée, l'appareil du ſupplice eſt préparé, le fer meurtrier eſt levé, le coup mortel les atteint, le crime eſt conſommé : ils ne ſont plus. Approche, tyran farouche ; viens repaître tes yeux impitoyables de cet horrible ſpectacle ! Conſidére les reſtes inanimés de ces victimes déplorables ! Leur ſang que tu viens de verſer fume encore ; la terre s'en abreuve à regret : hâte-toi de le boire ; il eſt la nourriture du tigre. Tu n'oſes avancer! le remords auroit-il trouvé quelque acces dans ton ame ! Ah ! le remords ſuppoſe au moins quelque foible reſte de vertu. Lâche ! tes yeux craignent d'apercevoir l'échafaud ; une voix que tu ne pourras plus étouffer, crie déjà dans ton cœur,

& t'avertit du ſort qui t'eſt réſervé. En vain tu t'efforceras de la réduire au ſilence, elle te pourſuivra par-tout. Je te vois environné de gardes : eh quoi! ne peux-tu ſortir ſans que tes jours ſoient menacés ? ſont-ils plus précieux à la patrie que ceux de tes collègues, qui marchent ſans ſuite, parce qu'ils ſont ſans effroi ? En vain voudrois-tu nous déguiſer celui qui t'agite : pour t'en diſtraire, tu vas accumuler les meurtres ; tu n'as pas fait un tel pas pour t'arrêter, & le débordement de tes crimes fournira des objections contre cette adorable Providence, dont tu oſeras proclamer le dogme conſolateur !

Tel fut en effet, Citoyens repréſentans, le ſignal affreux d'un carnage qui ne devoit plus ſouffrir d'interruption. Juſque-là du moins avoit-on, par intervalles, laiſſé quelque repos à la faux de la mort ; on avoit conſervé quelque apparence de reſpect pour les formes de l'inſtruction judiciaire; quelques accuſés échappoient de temps en temps au ſupplice : mais leur condamnation devint alors un beſoin de tous les jours, & leur aſſaſſinat un ſpectacle néceſſaire. L'exécrable nomenclature des proſcrits fut un article eſſentiel pour tous les journaux, & il ne fut plus poſſible de s'inſtruire des victoires de nos armées qu'en ſouillant ſes regards du récit des forfaits dont étoit marquée chaque journée. La Repréſentation nationale fourniſſoit à cette boucherie les membres que, tour-à-tour, on arrachoit de ſon ſein ; toutes les parties de la République contribuoient à cet exécrable tribut ; un crêpe funèbre voiloit la France, & la douleur, par-tout réduite à ſe taire, n'oſoit répandre de larmes qu'en ſe dérobant à tous les regards.

Citoyens de Paris, à Dieu ne plaiſe que nous aggravions, par des reproches, les regrets cuiſans que doit vous inſpirer votre facilité à ſuivre l'impulſion de vos ſéducteurs : calculez ce que coûte à la patrie,

ce que vous coûte à vous-mêmes l'excès de votre confiance pour ceux qui vous entraînèrent à faire le siége de la Convention dans la journée du 2 juin ! Que les suites terribles d'un pareil attentat servent du-moins à vous tenir en garde contre quiconque essaieroit désormais d'établir, entre les représentans du peuple & vous, une lutte dont vous voyez quels peuvent être les effroyables résultats !

Pouviez - vous donc ignorer les droits qu'avoient à votre estime, à votre reconnoissance, à votre admiration, ces hommes que vous aviez entendus avec tant d'intérêt, & dont vous aviez si souvent applaudi les discours ? Comment a-t-on pu vous persuader de venir les arracher du milieu de nous, & comment vous avoit-on aveuglés jusqu'à se servir de vous pour vous ravir à vous-mêmes les gardiens de votre liberté ?

Rappellerai - je ici les combats qu'avoit livrés pour elle ce Guadet, dont la dialectique étoit si nerveuse, l'organe si parfait, le débit si naturel ? La nature lui avoit prodigué toutes les qualités extérieures pour parler en public ; mais c'étoient-là ses moindres avantages. Une ame forte & brûlante, pénétrée des grands principes de la liberté, & passionnée pour elle, imprimoit à tous ses discours cette marche rapide & sûre à laquelle l'auditeur essaie en vain de résister.

Et ce couple si intéressant, qui donnoit des fruits précoces avec de si grandes espérances, il fut moissonné comme la fleur à peine éclose ! Ducos étonnoit par sa facilité, qui tenoit du prodige : c'étoit un don précieux de la nature, mais ce n'étoit pas de sa libéralité qu'il avoit reçu la culture non moins étonnante qui le distinguoit : les langues anciennes & modernes, la littérature la plus variée, ornoient son esprit, enrichi d'ailleurs de beaucoup de connoif-

ſances, auxquelles il avoit encore ajouté par ſes voyages ; ſon ſtyle étoit auſſi formé qu'agréable, il s'en étoit fait un qui lui appartenoit : ce qui eſt beaucoup plus rare à 26 ans, les principes de l'économie politique lui étoient familiers ; & dans toutes les ſciences de raiſonnement, on trouvoit déjà chez lui, avec beaucoup de juſteſſe d'eſprit, la maturité de la réflexion.

Boyer-Fonfrède ſon beau-frère & ſon ami, joignoit à une grande pénétration un tact sûr pour connoître les hommes & juger les événemens : il ſaiſiſſoit avec une ſagacité peu commune le moment de ſe préſenter dans une diſcuſſion, avoit l'art de la fixer, de s'en rendre maître ; & ſouvent, au plus fort d'une lutte dont il étoit reſté ſpectateur, il intervenoit pour lui donner une direction qui ramenoit tous les eſprits au nouvel avis qu'il ſavoit ouvrir à propos.

La profondeur caractériſoit Genſonné : il avoit le grand ſens de Caton, il en avoit auſſi la vertu ſtoïque. Il s'étoit réſigné à périr, croyant ſa mort néceſſaire pour aſſouvir la rage de la tyrannie, & rien ne put ébranler ſa réſolution. On vint l'avertir que Guadet avoit diſparu : *Si le gendarme qui devoit le garder*, répondit-il, *eſt jaloux d'être auprès d'un député de la Gironde, il peut reſter ici ; ma porte eſt ouverte, je ne ſuis point ſurveillé en ce moment, & cependant je ne ſortirai point de chez moi.*

L'aménité des mœurs de Rabaud Saint-Etienne le rendoit auſſi aimable qu'il étoit d'ailleurs intéreſſant par un talent fécond & flexible, qui ſaiſiſſoit toutes les convenances, & qui s'inſinuoit avec douceur ; il n'étoit point de cœur ulcéré dont il n'eût guéri les bleſſures : mais que pouvoit-il contre une troupe de forcenés, apoſtés le 31 mai pour l'empêcher, par des hurlemens, de vous éclairer ſur les forfaits de la commune qu'il alloit dévoiler dans un rapport qui ne fut jamais entendu !

Ce n'eſt pas ſeulement la République, c'eſt l'Europe entière, ce ſont les hommes inſtruits de tous les pays, pour qui la perte de Condorcet eſt un ſujet de douleur : s'il ne ſuccomba point ſous le glaive des aſſaſſins, il n'en périt pas moins victime de leur perſécution, qui ſeule les flétrit d'un opprobre ineffaçable. Comme Fontenelle & comme d'Alembert, il avoit à-la-fois excellé dans les ſciences abſtraites & dans les lettres ; ſupérieur au premier dans la géométrie, au ſecond dans la littérature, il l'étoit ſur-tout par le génie rare dont il étoit doué. Toutes ſes vues, toutes ſes affections étoient portées vers l'établiſſement de la République ; il en fut le prophète, & contribua plus que perſonne à l'accélérer. Un tel nom mis dans la balance peut ſans doute valoir celui de quelques écrivains, dont les uns l'attaquent à découvert, & les autres ne conſervent pour elle un reſpect forcé que pour la miner ſourdement.

De combien d'autres proſcrits j'aurois encore à vous retracer ici les ſervices, & à vous rappeler les qualités eſtimables ! mais puis-je me taire ſur cet orateur incomparable, ce Vergniaux ſi modeſte, ſi ſimple, ſi parfaitement étranger à toute intrigue dont il ignoroit les routes tortueuſes, & ſi raviſſant lorſqu'il ſe faiſoit entendre ! L'ordre lumineux des idées, le choix heureux & la facilité de l'expreſſion, la teinte de ſentiment qui ſe méloit à ſes diſcours, ſon geſte, ſa déclamation, tout le rendoit entraînant, & jamais la définition de Cicéron ne fut mieux applicable qu'à lui, c'étoit vraiment *l'homme de bien habile dans l'art de parler.* Je me borne à vous citer cette célèbre replique dans laquelle ſon talent parut au plus haut degré, & dont le ſujet n'eſt que trop analogue à la cérémonie qui nous raſſemble. Robeſpierre, dans un diſcours écrit & préparé, mais qui n'étoit pas an-

noncé, attaque Briffot, Guadet, Genfonné & Vergniaux. Jamais rien de plus amer & pourtant de plus froid ne fut entendu dans cette enceinte. Tous ceux contre lefquels étoit dirigée cette diatribe dégoûtante, réclament le droit d'y répliquer à loifir. Vergniaux feul fuccède immédiatement à fon dénonciateur, il réduit à huit chefs diftincts & précis une accufation délayée dans une longue déclamation, les difcute fucceffivement fans les confondre jamais, répond victorieufement à tout, fans employer ni farcafme, ni récrimination, fans fe permettre de verfer fur un adverfaire fi méprifable l'horreur qu'il méritoit, & il obtient le filence de l'admiration, non pas feulement de tous fes collegues, mais auffi d'un auditoire évidemment dévoué à fon détracteur.

Les grands talens font un préfent dont le ciel gratifie ceux auxquels il les deftine, mais s'ils ont un droit particulier à nos hommages, honorons avant tout la vertu; & fous cet afpect, tous ceux dont en ce jour nous déplorons la fin tragique ont un droit égal à nos regrets, à notre eftime, à notre vénération. Si je ne puis vous les nommer tous, qu'il m'eft doux, en parcourant cette lifte dont plus d'une fois mes yeux fe font détournés avec horreur, d'y retrouver les noms de ceux qui, enveloppés dans la même profcription, diftingués par la même réfiftance, fidèles aux mêmes principes & non moins zélés pour les foutenir, méritèrent d'être l'objet des mêmes fureurs auxquelles ils ont échappé par miracle! Vous les voyez au milieu de nous ces hommes flétris par la calomnie, pourfuivis par la vengeance, réduits à mener une vie errante, à porter le poids de la haine publique pour prix de leur dévouement au bonheur du peuple & à la liberté. Éprouvés par tout ce que le malheur a de plus cruel, ils ont eu la douleur de furvivre à ceux dont ils

avoient partagé la diſgrace. Hommes courageux & purs, c'eſt à vous qu'il appattient de louer dignement les illuſtres collègues dont vous étiez les amis. Acquittez-vous envers leur mémoire d'un devoir encore plus ſacré que celui de nous faire leur éloge ; ils vous ont légué le ſoin de défendre, en leur nom, la République : puiſez dans les ſouvenirs qui vous attachent à eux un ſurcroît de moyens & de forces ; déployez contre l'anarchie qui jura votre perte, qui dirigea ſur vous ſes poignards, épuiſez contre le royaliſme qui vous deſtine les ſiens, l'énergie qui vous caractériſe ; qu'elle s'accroiſſe encore de tout ce qu'auroient fait vos amis pour le ſervice de la patrie.

Et vous qu'une longue captivité ſépara ſi longtems d'avec nous, vous que les mêmes tyrans euſſent dévoués au dernier ſupplice, ſi leur audace n'eût été retenue par le nombre effrayant des victimes, mêlez vos larmes avec les nôtres ; mais prenez auſſi votre part aux triomphes de cette journée ! Elle eſt conſacrée aux martyrs de la liberté ; ce titre glorieux vous eſt dû. Vous n'avez pu retenir votre indignation à la vue des attentats commis contre elle ; & ceux qui en étoient les auteurs vous ont arrachés à vos fonctions, traînés de priſons en priſons, abreuvés d'opprobres & d'outrages : par-là vous avez contracté l'engagement de ſervir avec d'autant plus de zèle une cauſe qui vous a coûté ſi cher. Vos ſouffrances, comme le ſang de nos collègues, nous apprennent à braver les diſgraces & la mort : mais ce ſang ſi pur qu'ils ont verſé, ces longues ſouffrances que vous avez endurées, nous apprennent auſſi quel eſt le prix de la liberté. Elle eſt acquiſe par trop de ſacrifices pour que nous conſentions jamais à nous la laiſſer ravir.

Repréſentans du peuple, j'entends les ombres

plaintives de nos collègues immolés, qui nous demandent un sacrifice expiatoire. Hâtons-nous de nous presser autour de leur tombeau ; ne foulons qu'avec respect leurs cendres révérées, interrogeons ces morts illustres sur le choix de la victime. --- Ah ! nous répondent-ils, gardez-vous de verser du sang ! Jusqu'à quand doit-il couler encore, & quand briserez-vous la faulx impie qui nous moissonna ? Votre première séance fut signalée par l'abolition de la royauté ; que l'abolition de la peine de mort rende encore mémorable votre dernière journée. Les victimes qu'il vous faut immoler à notre mémoire, c'est la haine, le ressentiment, la vengeance. Que tous les hommes qui ont servi la liberté, & qui ne l'ont point déshonorée par le crime, sachent enfin pardonner à l'erreur, oublier les nuances d'opinion & les préventions de parti, pour ne former tous ensemble qu'une phalange étroitement serrée contre les ennemis de la République.

L O I

Qui ordonne l'impression & l'envoi du Discours ci-dessus.

Du 16 Vendémiaire, l'an 4 de la République française, une & indivisible.

La Convention nationale décrète que le discours qui vient d'être prononcé par le citoyen *Baudin* (des Ardennes), son président, en exécution du décret d'hier, & à l'occasion de la fête funèbre consacrée à la mémoire des députés morts victimes de la tyrannie, sera imprimé, envoyé aux dépar-

temens & aux armées, & distribué au nombre de six exemplaires à chaque député.

Visé par le représentant du peuple, inspecteur aux procès-verbaux. Signé *Enjubault.*

Collationné à l'original, par nous président & secrétaires de la Convention nationale. A Paris, le 22 Vendémiaire, an 4.e de la République française, une & indivisible. *Signé* Genissieu, *président;* Auger, Pons (de Verdun), *secrétaires.*

Certifié conforme:

Les membres de l'agence de l'envoi des Lois.

Signé *Chaube, Dumont.*

A VERSAILLES, de l'Imprimerie du Département de Seine & Oise.

